

La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • décembre 2016 - N° 51

En Ariège

**la diversité
est une richesse**

Bonne Année 2017


Chasseur de France
FÉDÉRATION DE L'ARIÈGE



LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : fdc09@wanadoo.fr

www.chasse-nature-midipyrenees.fr/ariège

Examen du permis de chasser

Les dates de l'examen pour 2017 sont fixées aux :

20, 21, 22, 23 24 mars
9, 10, 11, 12 mai

18, 19, 20, 21, 22 septembre

23, 24, 25, 26, 27 octobre

4, 5, 6, 7, 8 décembre

Pensez à vous inscrire deux mois avant la date de l'examen pour pouvoir participer à la formation obligatoire.

Inscription

auprès du secrétariat de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
au 05 61 65 04 02
ou sur le site internet

La Gazette du Couloumié

sommaire

EDITORIAL du Président Jean-Luc FERNANDEZ PAGE 1

TECHNIQUE

- Bilan des paramètres annuels de la reproduction des galliformes de montagne PAGES 2 ET 3
- Mouflons du massif de Tabé PAGES 4 ET 5
- Bilan de la reproduction des migrateurs PAGE 6
- Statut de l'oie cendrée en Ariège PAGE 7

INTERVIEW

- Gérard POMA, Président de l'ACCA de Cazals de Bayles PAGE 8

LIBRE EXPRESSION PAGE 9

INFOS

- Chasseurs, qui sommes nous ? PAGES 10 ET 11

INFOS PAGE 12

BRÈVES PAGE 13

AGENDA PAGE 13

VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle se déroule dans les locaux de la Fédération depuis le 20 juin 2016 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 le : 05 61 65 85 45.

Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

Photo couverture : M. Nicolas CLEMENTZ et son triplé d'oies - Photo Jean-Paul ISOLA

Magazine trimestriel de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 04 02 - Fax 05 61 65 85 41
Directeur de la publication : Jean-Luc FERNANDEZ
Créateur : Raymond BERNIÉ
Comité de rédaction : Hélène BOMPART, Jean GUICHOU, Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY, Evelyn MARTY, Pierre MOURIÈRES
Crédit photographique : Fédération des Chasseurs
Conception et Impression : IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)
Dépôt légal à parution
ISSN : 1621-4641
Commission paritaire en cours



Jean-Luc FERNANDEZ,
Président de la Fédération
Départementale

A la croisée des chemins

Ce numéro de votre gazette est traditionnellement celui qui me permet de vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers mes vœux pour l'année nouvelle ce que je fais dès à présent.

J'avais également prévu de vous faire part des positions fortes et courageuses prises par le nouveau Président de la FNC Willy SCHRAEN face aux incessantes attaques conduites par nos adversaires.

J'avais imaginé aborder l'actualité chasse de notre département, contentieux galliformes, arrêté ours, état du gibier, dégâts...

Mais le cœur n'y est pas.

Avec stupéfaction et une infinie tristesse nous avons appris l'accident de chasse qui a coûté la vie à Cédric TOUGNE ; il était l'un des nôtres et l'ami de nombre d'entre nous.

Dans toutes les vallées couseranaises et partout dans le département, l'émotion nous a submergés. Des milliers de personnes étaient présentes à Lara, son village, pour des obsèques qui m'ont bouleversé ; en votre nom à tous j'ai apporté à sa famille le soutien fraternel des 7 000 chasseurs ariégeois et de leurs proches.

Même si la baisse permanente du nombre d'accidents se poursuit au niveau national avec dix accidents mortels lors de la saison passée, dix de trop bien sûr, nous en avons hélas connu deux en deux ans en Ariège. Cela me navre car même si la chasse est et je le partage bien sûr, porteuse de passion, nulle montée d'adrénaline ne justifie le moindre relâchement.

Bien sûr et cela ne nous a pas étonnés, certains ont profité honteusement de la situation pour accabler la chasse en battue mais en réalité et nous le savons bien c'est toute la chasse comme toujours qu'ils visent. Cependant, force est de constater que, malgré nos efforts incessants, malgré les formations sur la sécurité délivrées lors des épreuves du permis de chasser, dans vos ACCA, ou au siège de la Fédération, il nous faut réfléchir pour agir sur ce thème essentiel qu'est la sécurité.

Certes nous sommes sans doute arrivés au niveau de ce j'appelle "la part incompressible" en deçà de laquelle il sera bien difficile d'aller, mais faisons en sorte d'être encore plus efficaces.

J'ai réuni le Conseil d'Administration de votre Fédération et nous avons décidé unanimement d'aller dans les prochains jours, dans chaque canton, à la rencontre, dans un premier temps, de vos Présidents et responsables de battue, afin de cerner au mieux quelles sont vos difficultés, vos interrogations, vos souhaits et vos attentes bien évidemment en priorité sur ce sujet mais aussi sur ceux qui rendent la pratique de la chasse chaque jour plus difficile sur vos territoires.

L'ensemble de vos réflexions nous permettra d'aborder entre autres la nouvelle rédaction de notre schéma départemental, document élaboré par votre Fédération sur la base de vos propositions qui sera ensuite approuvé par Madame la Préfète. Il encadrera pour six ans l'activité cynégétique dans le département.

Comme pour nous tous, l'héritage légué par nos anciens, la vie des villages, la campagne, la montagne, la pêche, le pastoralisme et bien sûr la chasse étaient son quotidien.

Ils sont aussi le nôtre, et en ce moment... nous sommes tous Cédric.

Le Président
Jean-Luc FERNANDEZ

Bilan des paramètres annuels de la reproduction

chez le grand tétras, le lagopède alpin et la perdrix grise de montagne dans l'Ariège en 2016

Evelyn MARTY - Pierre MOURIERES
Avec la participation active
des chasseurs de galliformes de montagne

Dans le but d'évaluer les paramètres annuels de la reproduction, le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège organise et encadre des opérations de dénombrement des populations de grand tétras, lagopède alpin et de perdrix grise de montagne. Grâce au concours des chasseurs de galliformes de montagne, ce travail de terrain représente 165 journées de travail.

Les dénombrements ont été réalisés cet été sur les Unités de Gestion du Massif de Tabe, du Massif du Trois Seigneurs, du Pays d'Aillou-Chioula-Pradel et du Massif du Castillonais pour le piémont des Pyrénées ariégeoises ; de la Haute Ariège Est et Ouest et le Haut Salat pour la Haute Chaîne. Un important effort a visé le grand tétras et le lagopède alpin dans l'objectif d'augmenter la taille des échantillons d'oiseaux.

La perdrix grise de montagne

Les dénombrements de perdrix grise de montagne ont débuté au 27 août. Un effectif total de 230 perdrix a été dénombré.

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur le Piémont.

LOCALISATION	Adultes	Jeunes	Indéterminées	TOTAL	Surface dénombrée	Densité perdrix/km ² .
Pays d'Aillou, Chioula, Pradel	12	67	93	172	413 ha	41,6

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur la Haute chaîne.

LOCALISATION	Adultes	Jeunes	Indéterminées	TOTAL	Surface dénombrée	Densité perdrix/km ² .
Haute Ariège Est	2	8	48	58	230 ha	25,2

Les densités mesurées sur ces deux Unités de Gestion zones où la pression d'échantillonnage est suffisante varient de 25 à 41 perdrix par km² ce qui dénote d'un succès de la reproduction de bon à très bon en 2016 pour la perdrix grise de montagne.



Arrêt sur perdrix grise - Photo FDC 09

Le lagopède alpin

Un important effort a été réalisé pour dénombrer cette espèce.

Un effectif total de 136 lagopèdes alpins a été dénombré.

Pour le calcul de l'Indice de Reproduction seules les poules dont l'effectif de jeune dans la nichée est connu ont été prises en compte.

Résultats des dénombrements des lagopèdes sur la Haute chaîne.

LOCALISATION	Adultes	Jeunes	Indéterminées	Nichées complètes	Nichées incompl.
Haute Ariège Est	8	9	0	4	0
Haute Ariège Ouest	40	42	3	16	1
Haut Salat	18	10	6	2	0
Total	66	61	9	22	1

Taille Moyenne des nichées : 2,7 (60/22)

Nombre de Jeunes par adulte : 0,9 (60/64)

L'Indice de Reproduction du lagopède alpin en haute chaîne centrale est très bon.

Le grand téttras

En 2016, lors des dénombrements estivaux de grand téttras, 125 oiseaux ont été observés. Le détail des observations figurent dans les tableaux suivants. Le calcul des paramètres annuels de la reproduction a été réalisé en regroupant les secteurs selon leur localisation géographique (Piémont pyrénéen central et Haute Chaîne des Pyrénées centrales).

Le Piémont Central

Unités de Gestion Piémont Central	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées complètes	Tétras indéterminés	Nichées incomplètes
Massif de Tabe	1	4	9	4	0	0
Massif du Trois Seigneurs	3	5	9	5	1	1
Massif du Castillonais	1	0	0	0	1	0
Pradel - Montailou	3	5	9	4	0	0
Total	8	14	27	13	2	1

Pour le calcul de l'Indice de Reproduction seules les poules non suitées et celles dont l'effectif de jeune dans la nichée est connu ont été prises en compte.

Taille Moyenne des nichées : 2 jeunes (26/13)

Proportion de poules suitées : 100 % (14/14)

Nombre de jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 2 jeunes par poule (26/13)

En piémont des Pyrénées ariégeoises, l'Indice de Reproduction est bon cette année avec une proportion maximale de poules suitées.

La Haute Chaîne Centrale :

Unités de Gestion Hte Chaîne Centrale	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées complètes	Tétras indéterminés	Nichées incomplètes
Haute Ariège Ouest	6	15	17	7	0	0
Haute Ariège Est	5	5	12	4	0	0
Haut Salat	2	5	7	3	0	0
Total	13	25	36	14	0	0

Taille Moyenne des nichées : 2,6 jeunes (36/14)

Proportion de poules suitées : 56 % (14/25)

Nombre de Jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 1,4 jeunes par poule (36/25).

En haute chaîne des Pyrénées ariégeoises, l'Indice de Reproduction est bon cette année avec une proportion moyenne de poules suitées.

Nichée de lagopède alpin.
Le mâle vient de s'envoler à l'approche du chien.
La poule et les jeunes n'étaient pas loin
Photo FDC 09 - Pierre MOURIÈRES



Jeune grand téttras branché
Photo FDC 09 - Pierre MOURIÈRES

En conclusion on retiendra en 2016 :

- Une reproduction de la perdrix grise de montagne très bonne en piémont et haute chaîne.
- Un très bon indice de la reproduction en haute chaîne pour le lagopède alpin.
- Une bonne reproduction pour le grand téttras en piémont et en haute chaîne.

Mouflons du massif de Tabé : renforcement et gestion

Julien CANET

Le mouflon fait l'objet d'une attention particulière sur le massif de Tabé. En effet, les nombreux suivis réalisés ont permis de faire ressortir un certain nombre de problématiques affectées au mouflon (cf. gazette n°47). Suite à ces observations des décisions ont été prises pour permettre de retrouver un meilleur équilibre au sein de la population.

L'introduction d'animaux d'une population extérieure

L'espèce a été introduite en 1958 à partir de seulement 10 animaux. Le dernier comptage flash atteste d'une population avoisinant les 400 individus sur l'ensemble du massif. Malgré sa démographie impressionnante, des croisements avec des brebis ont causé un certain nombre de difficultés au sein de la population avec l'apparition d'individus "atypiques". Ces mouflons sont de couleur blanche ou isabelle et/ou avec des cornages anarchiques (cornes rentrantes, malformations). Le massif de Tabé est un chaînon isolé et aucune communication avec une autre population n'est possible. Il était intéressant d'introduire des animaux issus d'une population extérieure à



Marquage des animaux après la capture - Photo FDC 09 - Julien CANET

celle du massif de Tabé.

Ainsi, quinze animaux (5 mâles, 5 femelles, 5 agneaux) en provenance du Gard ont été introduits sur la commune d'Axiat en avril et en octobre 2016. Offerts par la Fédération des Chasseurs du Gard, ces mouflons, équipés de colliers et d'auriculaires de couleurs, font l'objet d'un suivi régulier réalisé par la Fédération et les ACCAs du massif.

Chaque mouflon introduit a fait l'objet d'analyses sanitaires rigoureuses réalisées par le Laboratoire Vétérinaire Départementale d'Ariège (LVD09). La plupart des animaux ont été ré-observés. Ils forment plu-

sieurs groupes bien distincts.

Un des mâles lâché en avril a été retrouvé mort en juillet dernier. Les causes de la mort n'ont pas pu être déterminées mais on suppose que l'animal n'a pas supporté le traumatisme post-lâcher.

Le détail des lâchers est le suivant :

- 28 avril 2016 : trois mâles introduits
- 27 septembre 2016 : une femelle et son agneau introduits
- 3 octobre 2016 : 4 femelles, 4 agneaux et 2 mâles introduits

Tableau récapitulatif du comptage flash d'avril 2016

Effectif total	373
Densité au km ²	7,46 mouflons/km ²
Indice de reproduction	0,5 agneau par femelle
% d'atypiques	2,5%
Nombres de chasseurs mobilisés	42



Individu atypique caractérisé par son pelage blanc - Photo FDC 09 - Julien CANET



Un mouflon marqué aux côtés d'un mouflon ariégeois - Photo FDC 09 - Julien CANET

Un nouveau plan de gestion

Cette opération de renforcement a été l'occasion pour les ACCAs concernées (Cazenave, Verdun, Senconac, Caychax, Appy, Axiat, Lordat, Caussou) par la gestion du mouflon de prendre l'initiative d'établir un nouveau plan de gestion pour cette espèce. Les accords ci-dessous ont été validés par l'ensemble des ACCAs réunies lors d'une réunion organisée le 27 mai dernier à l'initiative de la Fédération :

- Le prélèvement des individus atypiques est une priorité et chaque ACCA s'engage à les prélever (isabelle, blanc, cornes mal formées...) dans le but "d'assainir" la population sur le massif.
- Chaque mouflon atypique prélevé sera photographié. Le document sera transmis au président de l'ACCA concernée ainsi qu'à la Fédération des Chasseurs.
- Chaque ACCA s'engage à mettre en place un plan de chasse qualitatif en prélevant des mouflons mâles ou femelles dans des proportions identiques.
- Chaque ACCA s'engage à ne pas tirer les mâles de plus de 4 ans pour permettre le vieillissement des béliers.

- Le tir des animaux marqués avec des colliers et/ou des dispositifs de couleurs qui font l'objet d'un suivi particulier est interdit.
- La rate et le sang de chaque animal prélevé devront être récupérés pour pouvoir procéder à une investigation sanitaire.

Un comptage flash sera effectué tous les ans ainsi qu'un comptage estival chaque fin d'été pour tenter d'évaluer le taux de survie des agneaux. La mise en œuvre de ces préconisations permettra à terme d'assurer le maintien d'une population équilibrée en termes de sex-ratio. L'élimination des atypiques permettra aux animaux nouvellement réintroduits d'effectuer "un apport efficace".

Un bilan annuel sera fait au cours d'une réunion de restitution organisée sous la responsabilité de la FDC09. La reconduction ou la correction des orientations de gestion de l'espèce sur le massif sera effectuée à cette occasion.

Certaines de ces mesures ont déjà été appliquées puisque quelques mouflons atypiques ont été prélevés, photo à l'appui.

L'investigation sanitaire qui a très bien fonctionné l'an passé est en cours pour cette saison.

On saluera l'investissement marqué de ces ACCAs qui ont su "prendre le mouflon par les cornes" en instaurant des mesures responsables pour l'équilibre et le devenir de cette population. L'avenir du mouflon est entre de bonnes mains !

Tableau récapitulatif des mouflons introduits

	Mâle	Femelle	Total
Adulte	5	5	10
Agneau	2	3	5
Total	7	8	15

Bilan de la reproduction des migrateurs pour le printemps 2016



Tourterelles des bois- Photo : FNC, Dominique GEST

Pascal FOSTY

La caille des blés

Le printemps 2016 a été atypique pour la caille avec peu d'oiseaux enregistrés en début de saison. Pourtant elle s'annonçait prometteuse avec des arrivées précoces dès la mi mars pour les premiers chanteurs. Habituellement les vagues successives sont décelées dans nos comptages mais cette année, mise à part l'arrivée de quelques oiseaux début mai, le flux est resté faible jusqu'à la fin du mois de juin. Un afflux massif a été enregistré, en plaine d'Ariège, la première semaine de juillet (les effectifs ont alors été multipliés par 3 !). Cette situation a perduré durant tout ce mois.

Quelles sont les raisons de cette arrivée si tardive ? Nous savons que la fin de l'hiver fut humide au Maroc et dans une partie du Maghreb où se déroule une première reproduction dès le mois de février. Ces reproducteurs ont été ensuite chassés vers l'Europe, en avril, avec l'arrivée des fortes

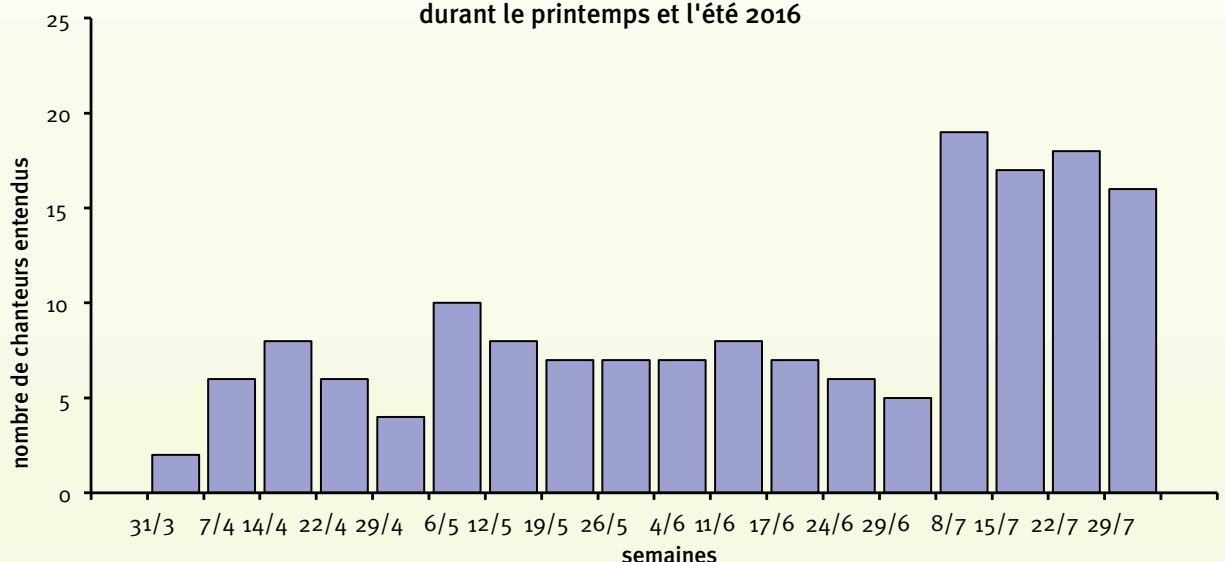
chaleurs. Ont-ils choisi de rester plus longtemps sous ces latitudes compte tenu des conditions climatiques plus clémentes ? Le témoignage des bagueurs espagnols semble confirmer cette hypothèse car très peu d'oiseaux y furent capturés en début de printemps.

Les cailles "juilletistes" pourraient donc être issues du contingent nord africain plus tardif et d'Espagne. En effet les oiseaux espagnols sont chassés par le disquage précoce des chaumes qui semble aussi se développer dans ce pays. Nos comptages des nichées fin juillet corroborent cette situation avec peu de nichées précoces observées et de nombreux oiseaux accouplés ce qui a permis à des nichées tardives de voir le jour sur nos territoires. En termes d'habitats la part de chaumes disqués dès la fin des moissons a été un peu moins importante qu'en 2015 mais ceci est sans doute lié à la sécheresse importante de cet été.

Les colombidés et les turdidés

La bonne santé des colombidés est toujours d'actualité avec la progression des effectifs nicheurs de palombe et de tourterelle turque, tant dans les campagnes qu'en milieu urbain. 2016 c'est aussi la confirmation du retour de la tourterelle des bois avec des effectifs encore plus importants qu'en 2015. Pour les turdidés même constatation pour le merle noir et la grive musicienne. Seule la grive draine semble régresser mais il faut peut être aussi reconsidérer les périodes de reproduction pour cette espèce car des chanteurs sont entendus de plus en plus tôt depuis une dizaine d'années. Ce phénomène de précocité pourrait être lié au changement climatique.

Evolution des comptages hebdomadaires de mâles chanteurs de caille des blés enregistrés en plaine d'Ariège, sur dix points d'écoute durant le printemps et l'été 2016



Statut de l'oie cendrée en Ariège

en 2016

Pascal FOSTY, Pauline VIES et Thomas RAZAT

L'oie cendrée a de tout temps pu être observée en Ariège, exclusivement au moment des migrations, mais depuis une douzaine d'années certains se sont interrogés en observant en plein été des bandes d'oies circulant principalement dans la quart nord est de notre département.

L'espèce est en fait nicheuse chez nous depuis 2005. L'histoire commence au domaine des oiseaux à Mazères où 2 couples furent lâchés en 2004.

Dans le même temps, à Calmont, commune proche de la Haute Garonne, un amateur d'oiseaux d'ornement, possède aussi quelques oies cendrées et laisse partir les jeunes nés chez lui. Ces oiseaux ne tardent pas à se rencontrer et forment ainsi un petit noyau de population qui gravite sur les plans d'eau de Mazères, Saverdun et jusqu'à Cintegabelle. Les effectifs s'étoffent lentement les premières années et au fur et à mesure qu'ils augmentent, l'aire de répartition s'étend progressivement.

A l'heure actuelle l'espèce est nicheuse régulière sur 4 communes avec deux sites principaux qui sont Mazères et Manses. Elle a aussi tenté de se reproduire sur Montbel et sur une gravière à Cazals des Bayles.

Quelques sujets sont également présents et se reproduisent sur les lacs de Labarre et de Mondély.

Avec près de 300 individus, l'espèce est à présent implantée durablement dans notre département. Elle devrait d'ailleurs poursuivre cette colonisation sur quelques sites favorables dans les toutes prochaines années. Les éléments qui conditionnent sa présence sont bien évidemment des plans d'eau qui doivent être suffisamment grands pour permettre de s'y réfugier à bonne dis-

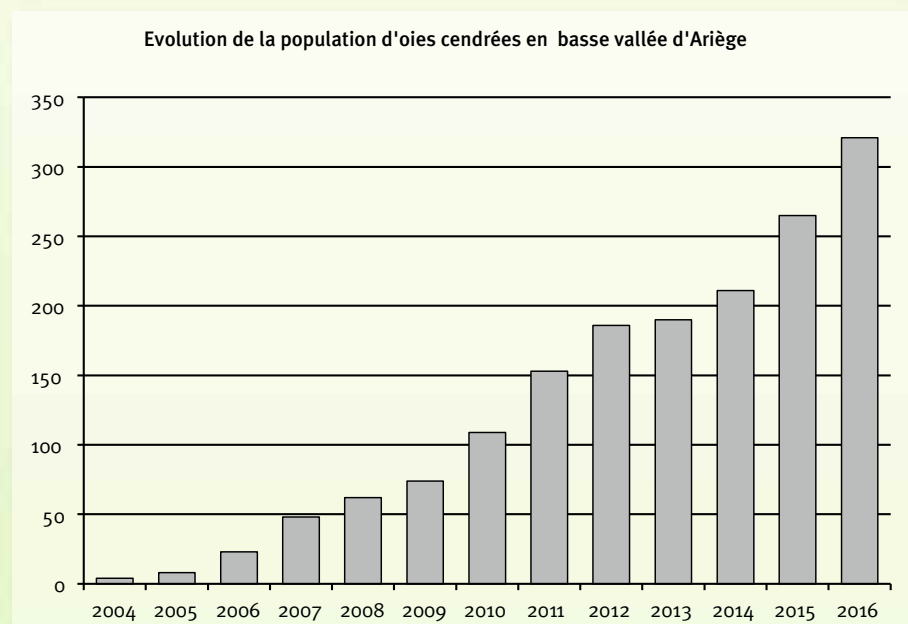


Oies cendrées en vol à Mazères- Photo : Régis BOUTOLLEAU

tance des berges et des prairies pâturées attenantes. La présence d'ilots diminue considérablement la prédation des nids.

L'oie cendrée qui constitue le "trophée" des chasseurs de petit gibier mais surtout de gibier d'eau a su en séduire quelques uns mais elle est très méfiante et toujours en groupe. Elle impose donc à celui qui s'y intéresse d'apprendre à connaître ses habi-

tudes et notamment les voies de déplacements entre les sites de repos et les zones d'alimentation. Si l'on excepte quelques dégâts très localisés sur cultures dont il conviendra bien sûr de surveiller l'évolution, on peut tout de même se réjouir du plus en matière cynégétique que représente cette espèce pour les chasseurs de plaine en Ariège.



Gérard POMA

Président de l'ACCA de Cazals de Bayles

FDC 09 : vous êtes Président de l'ACCA de Cazals de Bayles depuis plus de 10 ans. Comment décririez-vous votre ACCA ?

Notre petite ACCA se situe dans la vallée de l'Hers. En comparaison à de nombreuses ACCA, nous disposons d'un territoire très réduit : à peine 330 hectares. Nous sommes entourés de chasses privées avec les difficultés que cela laisse supposer.

FDC 09 : combien de chasseurs pratiquent au sein de votre ACCA ?

Notre ACCA compte 10 chasseurs dont un jeune et 2 piégeurs. Chez nous, compte tenu de notre petit territoire et pour adapter la pression de chasse, la chasse est interdite les mercredis.

FDC 09 : quels gibiers chassez-vous ?

C'est la chasse du petit gibier qui prédomine. A ce sujet nous avons participé à l'opération "perdrix rouge" initiée par la Fédération qui consistait à lâcher des oiseaux génétiquement purs et à "geler" les prélèvements. Nous avons joué le jeu mais le résultat est assez décevant, une seule compagnie semble avoir perduré.

Nous effectuons également quelques lâchers de faisans de reproduction en fin de saison. Parallèlement pour favoriser l'installation de l'espèce nous avons interdit le tir de la poule.

La chasse du canard à la passée est pratiquée par quelques uns d'entre nous. Pour ce qui est du gibier de passage, en tant que chasseur de palombe, je note qu'il est beaucoup moins abondant qu'avant.

Bien que le lièvre ne soit pas chassé chez nous, la population tend à diminuer, peut être à cause de la prédation, des maladies. Le grand gibier est peu présent chez nous au point qu'il n'y pas d'équipe "sanglier". Nous en tuons un de temps en temps sur les co-

teaux, lors de battues au chevreuil. L'équipe "chevreuil" compte 6 ou 7 personnes et nous disposons de 5 attributions au plan de chasse

FDC 09 : quelles sont vos réalisations en termes d'aménagement du territoire ?

2 hectares de cultures à gibier ont été implantés grâce à la subvention de la Fédération et avec le concours des agriculteurs. L'opération est reconduite chaque année au bénéfice de la faune sauvage en général et du gibier en particulier.

FDC 09 : quels sont vos projets ?

Le projet d'aménager des garennes me tient beaucoup à cœur. L'objectif est de les installer dans les coteaux, loin des zones agricoles pour éviter tout problème de dégâts chez les agriculteurs. Les lapins pourraient être repris dans une zone industrielle de Toulouse ou ailleurs en Ariège, avec l'aide de la Fédération, là où le lapin peut poser des difficultés. Si ce projet voit le jour, l'idée est de vacciner les lapins à l'arrivée puis tous les 2 ans lors d'opérations de furetage.



Photo FDC 09- Pascal FOSTY

A Cédric... et à tous les autres

*C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.*

...

*Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,*

...

Ces quelques vers du "Dormeur du val", d'Arthur RIMBAUD, en hommage à Cédric et à tous les autres, ceux qui sont morts deux fois.

La première, parce qu'hélas l'heure pour eux de nous quitter pour toutes les tristes raisons que l'on sait avait sonné.

La seconde, tués par ceux dont Michel AUDIARD disait : "les cons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît". Ceux qui perfides, odieux, méchants, chuchotent, portent et écrivent en particulier dans l'anonymat des réseaux sociaux toute la haine qui les habite et les anime.

Ceux qui se réjouissent de voir une vie fauchée parce qu'ils n'aiment pas l'autre, enfermés dans le rejet et dans leurs certitudes égoïstes.

Ils se félicitent de la mort d'un chasseur, un de moins ai-je pu entendre sur les ondes d'une radio régionale bien connue. Ils se réjouissent bien sûr de celle du torero car affirment-ils ils préfèrent les bêtes. Ils se gaussent de la disparition d'un automobiliste, d'un motard ou d'un cycliste, ils n'avaient qu'à rouler moins vite ou mettre un casque jugent ces censeurs.

Ils ricanent à l'annonce de la mort d'un flic ou d'un militaire au seul prétexte qu'ils ne peuvent pas voir les keufs ou de celle d'un manifestant, il n'avait qu'à rester chez lui, affirment ces grands spécialistes de tout.

Ils ne s'émeuvent même pas à l'annonce de la noyade d'un enfant, tout le monde sait qu'il faut les surveiller ou de celle d'un plein bateau de migrants, ils n'avaient qu'à rester chez eux éructent ceux qui ont le ventre plein.

A tous ceux-là, si justement décrits par AUDIARD, je dis tout mon mépris.

Mais je leur souhaite qu'ils n'aient jamais à connaître la disparition brutale d'un proche. Que nul autour d'eux, enfant ou petit enfant, ne disparaisse de manière brutale, même si négligence, ou maladresse ont été commises. Pour leur misérable petite personne je ne m'inquiète pas. Ils sont parfaits, il ne peut donc rien leur arriver. Ils ne fument pas, ne boivent pas, ne roulent jamais trop vite sans avoir bouclé leur ceinture de sécurité ou en téléphonant. Ils ne commettent jamais aucune imprudence ni à la mer, ni à la montagne ni ailleurs.

*Alors, même à ceux-là, parce qu'ils sont malgré tout des êtres humains, je dis que je les aime...
mais infiniment moins que Cédric et que tous les autres.*

Jean GUICHOU

Chasseurs, qui sommes nous ?

Avec chaque année près de 7000 pratiquants, la chasse est une des activités de loisir les plus pratiquées dans le département. Nous savons qu'elle est sans doute un reflet assez fidèle du profil de ceux qui apprécient les loisirs de nature dans un département aussi rural que le nôtre. Aussi est-il sans doute intéressant de savoir qui sont ceux qui pratiquent.

Une moyenne d'âge stationnaire

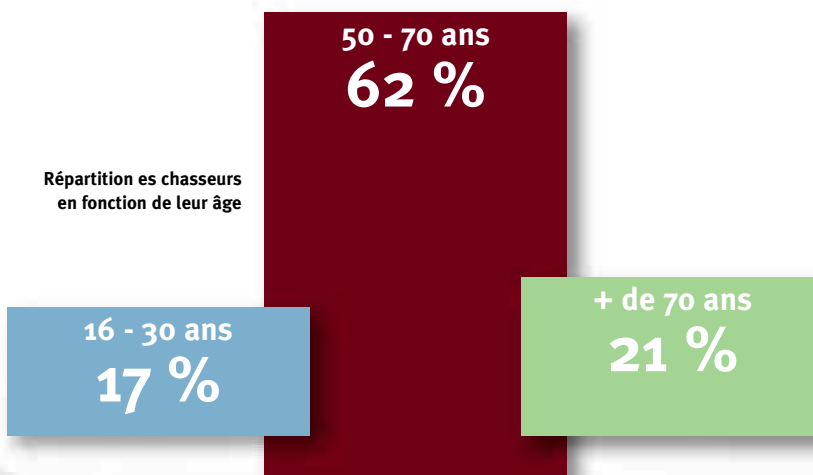
Pour la saison 2015/2016, 6 498 chasseurs avaient validé leur permis sur le département. Leur moyenne d'âge oscille aux alentours de 53,7 ans contre 52,5 ans en 2007/2008. Le graphique ci-dessous représente le pourcentage de chasseurs en fonction de leur âge.

La tranche d'âge dominante est donc celle des 50-70 ans avec 62% des chasseurs. Les plus de 70 ans sont en nombre plus important que les chasseurs compris entre 16 et 30 ans. Ce phénomène, qui pourrait à terme confirmer le vieillissement des chasseurs en Ariège, est contrebalancé par le nombre de personnes qui passent le permis de chasser chaque année qui est en constante augmentation.

Un nombre conséquent de jeunes chasseurs reçus au permis

En effet, de plus en plus de personnes désirent passer le permis de chasser. 182 nouveaux candidats ont été ainsi reçus à l'examen final en 2015 ; ils n'étaient que 92 en 1995. (cf. tableau).

Quand on sait que sur les 182 candidats reçus, 37,5% d'entre eux avaient entre 15 et 17 ans, la preuve est faite que les jeunes ariégeois sont attirés par la pratique de la chasse ! Que deviennent-ils ? Nous devons nous interroger sur notre capacité à les conserver à la chasse. L'accès aux territoires de chasse, aux ACCAs doit être facilité et nos modes de chasse doivent évoluer pour conserver un maximum de jeunes pratiquants.



Un jeune chasseur et son premier sanglier de 114 kg

Des chasseurs perdus souvent retrouvés

Chaque année, de nombreux chasseurs reprennent le permis après une absence plus ou moins longue. Il est essentiel de connaître les raisons de cette absence et de mettre tout en œuvre pour redonner l'envie de chasser à ceux qui ont rangé le fusil. En 2008, une enquête avait été menée pour connaître les raisons de cet arrêt. 335 chasseurs avaient répondu à cette enquête. Plusieurs phénomènes avaient été relevés :

- La première cause de l'arrêt de la chasse était imputée aux soucis de santé, d'âge, ou bien sûr au décès.
- Venaient ensuite les raisons familiales ou professionnelles.
- Enfin, de nombreux chasseurs arrêtaient la chasse pour des raisons financières.

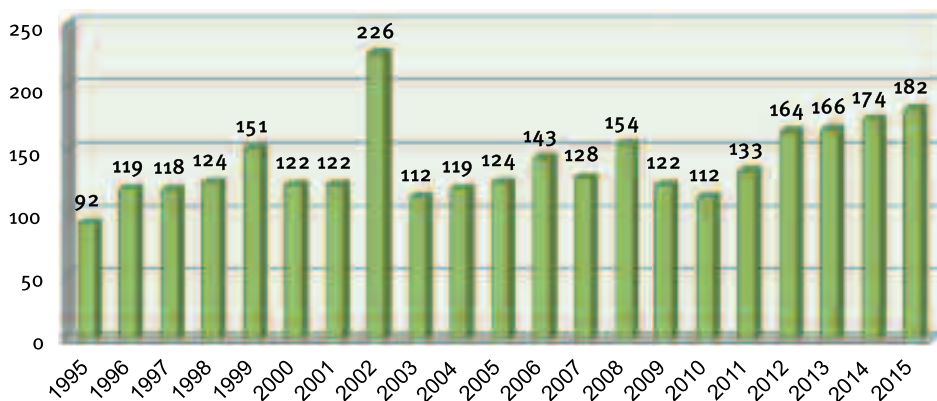
Une question simple leur avait donc été posée : "Pensez vous revalider votre permis en Ariège" ?

- 62% des chasseurs interrogés (207) pensaient revalider leur permis dans les années suivantes.
- 20% d'entre eux (67) étaient indécis et ne savaient pas s'ils reprendraient le permis.
- 18%(61) pensaient ne pas revalider leur permis dans les années à venir.

Pour la saison 2016/2017, nous avons "gagné" 485 chasseurs. 106 d'entre eux sont des "nouveaux chasseurs", c'est-à-dire qu'ils prennent leur premier permis. 379 l'ont donc repris après des années de non-chasse.

La "reconquête" de ceux qui ont déjà pratiqué apparait bien avec les nouveaux chasseurs comme le réservoir principal de demain.

Nombre de candidats reçus au permis de chasser



La chasse au féminin

A la chasse aussi, la féminité est présente. Ce ne sont pas moins de 145 femmes qui avaient pris leur permis pour la saison 2015/2016. Elles représentent aujourd'hui environ 2% des chasseurs dans le département. Ce nombre est en constante augmentation depuis quelques années (Cf. graphique).

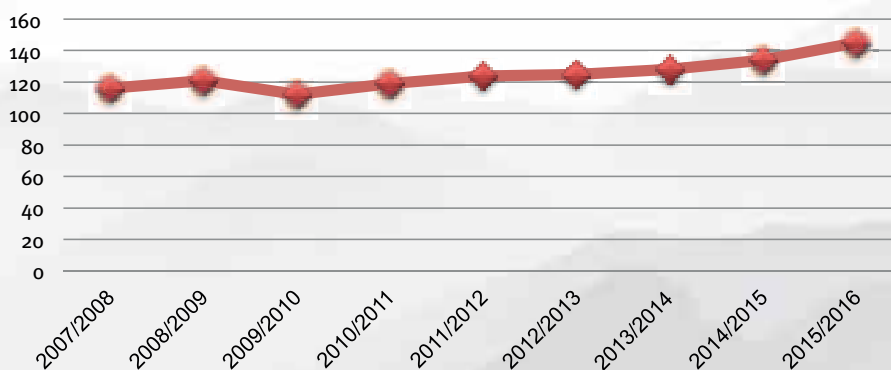


Une chasse de plus en plus connectée

Les chasseurs aussi vivent avec leur temps. Toujours plus nombreux sur la toile, ils s'informent, partagent et valident leur permis en ligne ! Ils étaient 570 chasseurs en 2015/2016 qui avaient validé leur permis en ligne. Nous en sommes déjà à 791 validations pour la saison en cours. Cela représente près de 12% des validations annuelles. Ce moyen de communication permet également d'être informé en quelques clics des dernières actualités cynégétiques via les réseaux sociaux ou le site internet de la Fédération. Alors, à vos souris !



Nombre de femmes qui valident le permis de chasser



Les opposants à la chasse toujours plus nombreux au plus haut niveau de l'Etat et aux postes de responsabilités

Les leçons du passé n'ont visiblement pas servi puisque le pouvoir en place multiplie les agressions et les provocations à l'encontre du monde de la chasse. Les petites mains ministérielles s'affairent pour restreindre toujours davantage la pratique de la chasse et placer aux postes de responsabilités nos ennemis les plus féroces.

Jugez-en plutôt. Aux côtés de Madame Ségolène ROYAL dont tout le monde sait la défiance qu'elle nourrit à notre encontre, s'active Madame Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat à la biodiversité. Cette militante vert vif vient entre autres mauvais coups, de relancer de manière perfide le débat sur la chasse le dimanche. Pour ceux qui croyaient réglée cette affaire, n'oubliez jamais que nous ne sommes aux yeux de certains qu'une marchandise à sacrifier.

Dans le même temps, Monsieur Hubert REEVES vient d'être nommé à la tête de l'Agence Française pour la Biodiversité. Nouvel outil de répression du monde rural en général et de la chasse en particulier, cette officine sera demain l'outil le plus redoutable aux mains de nos adversaires. Cette nomination de l'ancien Président du Rassemblement des Opposants à la Chasse (ROC) et de son Directeur, est une provocation de plus. Le Président de la République a reçu le Président SCHRAEN le 28 octobre dernier. Bien sûr comme d'habitude et comme tant d'autres avant lui, il lui a "tout promis".

Le Président Fernandez investi au sein de la FNC

Suite à l'élection du Président SCHRAEN à la tête de la FNC, la nouvelle équipe dirigeante se structure et affine la politique qu'elle entend conduire. Le Président FERNANDEZ s'est vu confié la présidence du groupe "gibier de montagne" qu'il structure et pour lequel il va faire une proposition de "feuille de route". Il est associé aux travaux du bureau de la FNC. Le chantier est immense et

les mois qui arrivent seront déterminants tant les sujets brûlants sont nombreux : dégâts forestiers et agricoles, permis de chasser, devenir de l'ONCFS, Agence Française pour la Biodiversité...

Filière venaison : début des opérations

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège a entamé en Avril dernier pour le compte des ACCA(s) et sociétés du département une réflexion sur la valorisation de la venaison.

Pour ce faire, Marine SANTAL en service civique sur le sujet et en collaboration avec les responsables cynégétiques ainsi que le personnel de la Fédération a identifié deux débouchés :

- Les professionnels du département (abattoirs, restaurants, artisans),
- L'entreprise GUASCH des Pyrénées-Orientales.

Une première collecte a été effectuée le 21 novembre 2016 pour le compte de cette dernière. Ce sont donc 17 premières carcasses de grands gibiers qui ont été acheminées jusqu'au siège de l'entreprise pour être ensuite traitées à l'abattoir de Perpignan.

C'est un début encourageant. D'autres collectes sont prévues, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fédération si vous souhaitez avoir des informations complémentaires.

En attendant, nous remercions tous les intervenants pour leur participation à la structuration de cette filière.



Première livraison de sangliers ariégeois à l'entreprise Guasch - Photo FDC 09 Marine Santal

Formations sécurité et chasse en zone à ours

La Fédération se déplace régulièrement dans les sociétés de chasse afin d'animer des formations autour de la sécurité en battue. Cette année, sur les territoires de chasse pouvant abriter la présence de l'ours, il a été ajouté un volet sur le comportement à adopter dans le cadre d'une rencontre fortuite avec ce plantigrade. Quatre réunions ont été organisées, à Castillon, Ercé, Aulus et Caumont. Cent vingt-huit personnes (présidents de sociétés de chasse, chefs de battues et chasseurs) ont participé à ces soirées. Jean Luc FERNANDEZ Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège et Pierre Yves QUENETTE de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage étaient présents à deux d'entre elles.



Photo FDC 09

Suivi sanitaire du sanglier : un cas de trichine en Ariège

Un sanglier prélevé à la chasse sur la commune de Miglos durant le mois de Novembre s'est révélé positif à la trichine. Si l'on fait l'historique des cas de trichinelloses sur le département nous avons Orliu en 2007, Auzat en 2011 et donc Miglos en 2016. On remarquera qu'ils se situent tous en montagne et en haute Ariège. Là comme ailleurs, nous vous encourageons à faire systématiquement le test en déposant les langues dans les différents points de collectes du département. Cette nouvelle découverte justifie encore plus la pertinence de ce suivi sanitaire.

brèves brèves

Contentieux galliformes de montagne

Comme à son habitude, le Comité Ecologique Ariégeois a attaqué en référé l'arrêt du 27 septembre 2016 qui fixe les quotas de prélèvement des galliformes pour la campagne 2016/2017. L'audience a eu lieu le 13 octobre. Celle-ci a vu la défense efficace de la Préfecture, de l'ONCFS et de Maître LAGIER. Nous l'avons emporté pour la deuxième année consécutive. Ceci étant, il faut bien sûr attendre les jugements au fond.

Première journée de rencontre des piégeurs

A l'initiative de l'Association Joseph Artigues des Piégeurs Agréés de l'Ariège en collaboration avec l'ACCA locale, la première journée de rencontre des piégeurs se tiendra à La Bastide de Sérou le samedi 20 mai 2017.

Cette manifestation ouverte à toutes et à tous, se déroulera sur la journée. Un service restauration sera prévu. Sur les divers ateliers installés chacun pourra se familiariser avec les catégories de pièges, les techniques de piégeage et échanger sur les expériences des uns et des autres.

Un bulletin de participation sera prochainement disponible sur le site de l'AJAPAA (<http://associationdespiegeurso9-emonsite.com>) ainsi que sur celui de la Fédération.

Une bonne reproduction chez les bouquetins

Le cru 2016 est une belle année pour les bouquetins. En effet, huit cabris ont pu être recensés cette année dont des jumeaux ! La bonne adaptation des animaux semble se confirmer. Les principaux groupes s'étoffent et permettent à la population d'afficher un effectif d'une soixantaine d'animaux. Sur ce programme de réintroduction, il reste encore 14 animaux à réintroduire sur le secteur de Coumebière.



Déjà très agile sur le rocher - Photo FDC 09 Julien CANET

AGENDA

- **CHALLENGE DU CLUB NATIONAL DES BÉCASSIERS 09**
Belloc le **14 JANVIER 2017**
Contact : Laurent DUQUESNOY :
06 60 18 57 25 ou laurent.duquesnoy@yahoo.fr
- **CHASSE À COURRE SUR SANGLIER À PRAT BONREPAUX ET COMMUNES VOISINES • Le 11 MARS 2017**
Contact : Michel CAMOU : 06 30 37 37 06
- **CONCOURS DE L'AFACCC 09/31**
Lièvre : Carla Bayle les **4 et 5 FÉVRIER 2017**
Contact: Roland SEPOLD : 06 30 31 99 32
Sanglier: Le Cuing les **3, 4, et 5 MARS 2017**
Contact : David PORTET : 06 62 50 39 84
- **BREVETS DU GIC DE L'ARIZE**
17, 18 et 19 FÉVRIER 2017 : brevet national sur lièvre - RDV : salle polyvalente de Sabarat
Contact : M. Roland Gaychet : 06 87 10 23 98
11 MARS 2017 à : brevet local sur lièvre - RDV : salle des fêtes de Camarade
Contact : M. Roland Gaychet au 06 87 10 23 98 ou rolandgaychet@yahoo.fr
- **FÊTE DU CLUB GASTON PHOEBUS en partenariat avec l'ACCA de La Bastide de Sérou**
18 et 19 FÉVRIER 2017 : démonstration de courre sur lièvre
RDV au Jas à La Bastide de Sérou
Contact : Eric VERGE : 06 83 63 18 68
- **BREVET DE CHASSE CATÉGORIE G (SANGLIER)**
à Sonnac sur l'Hers (Aude), Camon, Lagarde et Lérans
les 17, 18 et 19 mars 2017
Contact : Willy BERDEIL : 06 32 81 17 51
ou willyberdeil@orange.fr

La biodiversité de ma nouvelle région

Un patrimoine naturel à préserver



13
RÉSERVES
NATURELLES
RÉGIONALES

La biodiversité, c'est la diversité du vivant.

OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée accueille plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. Le soutien à la gestion et la création de Réserves Naturelles Régionales, le soutien aux actions de reconquête des trames vertes et bleues, au maintien de la nature ordinaire qui structure nos paysages, le soutien aux actions des PNR, le soutien au tissu associatif actif et en cours de structuration, sont autant d'interventions de la Région qui participent pleinement à la préservation des réservoirs de biodiversité.



OCCITANIE
LA RÉGION
Pyrénées
Méditerranée

laregion.fr